

Séance du jeudi 7 décembre 2023 du Conseil Territorial de Santé de l'Essonne

Délégation départementale de l'Essonne

Compte rendu

Ordre du jour

- **Présentation Schéma départemental santé**
- **Présentation CLS**
- **Validation CR octobre et novembre 2023**
- **Actualités ARS**

Le quorum est atteint à l'ouverture

1/ **Présentation du schéma départemental de santé.**

- Echanges avec la salle

Le Président remercie l'intervenante pour la qualité de la présentation.

Les usagers remercient pour la présentation et demande si les Jo et les événements associés en Essonne sont susceptibles de laisser une opportunité de communication sur le sujet de la santé.

Réponse intervenante : La flamme passera et il y aura un village olympique à Evry. Au sein du village les intervenants pourront proposer des actions de communication.

La santé communautaire remercie l'intervenante et demande si les bilans de santé indiqués sur le centre de Corbeil Essonne sont ouverts à tous.

Réponse intervenante : probablement

Les élus locaux demandent ce qu'il en est du sport santé, un travail est-il un projet ou tout du moins engagé ?

Réponse intervenante : Les travaux sur Sport santé sont déjà bien amorcés notamment à destination des retraités sous forme de livrets, de sensibilisation des publics jeunes et d'actions internes auprès du personnel par la lutte contre la sédentarité. Par ailleurs, le souhait d'accompagner les personnes

qui souhaitent pratiquer seule le sport est devenu prégnant depuis la Covid. Enfin, un chef de projet Sport santé a été nommé

L'Ordre des médecins et les CPTS souhaitent de connaître les coordonnées du chef de projet .

Réponse intervenante : Il s'agit de Madame Laura Vallée

Le Président remarque que le sport santé est très porté sur les grandes villes en Essonne mais qu'il reste difficile à pratiquer dans les petites communes.

Le Président remercie l'intervenante pour la qualité de sa présentation et encourage les membres du CTS à continuer les échanges sur le sujet pour s'associer au travail fait en Essonne.

L'ARS indique avoir participé au schéma et resté disponible pour participer tant à titre financier que partenarial. Les actions sont complémentaires à celles du PRS. Le CD est un acteur de santé. La PMI, les centres de vaccination, le CLAT, le cégid, les centres de santé sexuels ont une place importante dans le schéma. Le sport-santé manque de financements en effet et justifie d'autant plus la mutualisation des forces ARS et CD. Le séminaire Sport/santé a été très fructueux.

La santé communautaire demande si l'ARS et le CD peuvent faire preuve de plus de clarté sur les opportunités en la matière, notamment sur les appels d'offres.

L'ARS réponds que ces informations sont disponibles sur le site de l'agence. **Le CD** précise qu'il réfléchit sur la publication des appels essonniers. La région publie également des AAP sur son site.

GHMP : Morigny sud Essonne offre des soins de supports par des kiné conventionnés privés avec les réseaux diabète, obésité. Elle souhaite l'ouvrir aux personnes en difficulté financière. Pour cela, elle envisage de monter une association pour pouvoir répondre aux AAP.

URPS Kiné demande si les consultations du CTS sur le schéma départemental sont finies.

CD : les travaux se poursuivent en transversalité en interne du CD et seront ensuite travaillés avec tous les acteurs. Le projet ne sera donc pas présenté de nouveau mais sera concerté.

Usagers précise qu'un travail est en cours depuis cet été avec le schéma autonomie

3/ Validation CR octobre et novembre 2023

1 remarque sur appellation « médecine communautaire » à corriger par « santé communautaire »

Correction votée à l'unanimité

4/ Présentation CLS

Elus locaux : la 1ere fiche action porte sur la prévention dans les établissements scolaires, ors cette action est portée par EN. Ne serait-il pas plus pertinent de la réorienter vers les extras scolaires à travers les collectivités locales.

Réponse intervenants : le ciblage a été réalisé sur le besoin CM1/CM2. Cet énorme chantier sur les écoles pourra être développé par la suite sur le péri-scolaire. Des actions type sont également possibles avec les associations.

Educ Nationale : l'acquisition de compétences psycho sociales demande un travail important de formation des pro et les thématiques sont très nombreuses. Le ciblage sur des élèves qui sont en période charnière est donc particulièrement pertinent. L'école est promotrice de santé. Tous les professionnels en contact avec les enfants sont concernés et doivent travaillé dans le même sens que ce soit en scolaire ou en périscolaire.

Santé communautaire, remercie l'intervenante pour la présentation. Les aspects soins, santé mentale et prévention sont bien présents, la santé environnementale est à développer. Il relève l'absence des associations d'usagers dans la présentation et à travers les mots utilisés. Les usagers sont absents du comité de pilotage.

Réponse intervenants: Les cotech et les conseils de développement, qui comprennent des usagers, existent sur le territoire et ils ont pu donner leur avis sur certains points. Le copil est composé uniquement des signataires.

Elus locaux informent de la mise en place de l'Assemblée citoyenne notamment sur la santé avec des propositions concrètes très intéressantes. Ils s'interrogent sur l'articulation entre le CLS interco et les autres CLS du territoire.

Réponse intervenants: le CLS est né d'une fusion entre deux CLS.

Le Président relève que le CLS prévoit de très nombreuses actions. Il demande comment sera-t-il porté ? Il relève l'absence de présentation des financements de la présentation.

Réponse intervenants: il n'y a pas de fléchage budgétaire global mais des budgets sont définis par action. Les porteurs de projets sont en responsabilité propre de chaque action. Le seul budget fléché est celui de l'installation des médecins généralistes (195KE pour l'investissement et pour l'installation de professionnels diplômés depuis moins de 5 ans). Au-delà du CLS la politique sportive par exemple a fait l'objet d'action sport/santé.

GHMP : Les aides proposées par toutes les institutions sont-elles cumulables ? Elle relève que les incitations financières à l'installation en Essonne ne fonctionnent pas, bien qu'elles soient très répandues.

Réponse ARS : les aides sont cumulables. On peut parler de mille feuilles d'où l'intérêt de la cohérence et de la complémentarité. Le site du PAPS permet de recenser toutes les aides qui existe. Aujourd'hui il y a tellement de territoires aidés qu'on se retrouve avec des plaintes de médecins qui s'installent dans un territoire non couvert, avec pour conséquence la création d'inégalités. On peut se poser des questions sur les aides en effet. Sur les sites d'exercice partagé, une étude a montré que cela est plus efficace et que les aides.

Usagers : Merci pour la méthodologie structurée. La médecine du travail et les entreprises sont absentes alors que les thématiques sont en lien direct avec le milieu du travail.

Réponse intervenants : Ce volet est en effet absent car le tissu économique est faible.

Usagers : Il existe pourtant des réseaux inter entreprise et la chambre du commerce peut être un bon levier.

Le CTS émet un avis favorable avec réserves voté à l'unanimité

4/Actualités ARS

Vaccination HPV auprès des 5ème.

Plan de rattrapage PH.

Prochain CTS le Janvier 2023 à 9h30.